



Madame Paula Couto
Conseillère communale

15, rue Amalbergue

L-4806 RODANGE

Référence : 2025.65314.SECR.

Pétange, le 7 mars 2025

Objet : Vos questions du 7 février 2025
(Dossier traité par M. Jerry Georges- Tel. : 50 12 51 – 3021)

Madame Couto,

Par votre courriel du 7 février 2025, vous posez les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

*Monsieur le Bourgmestre,
Chers membres du Conseil échevinal,*

*En date du 3 février 2025 vous avez eu une entrevue avec la Biergerinitiativ Kordall & Doihl.
En parcourant leur rapport, nous apprenons que la société EFCO-FORODIA a effectué en décembre 2024,
des forages à différents endroits pour sonder le terrain.*

*Par ailleurs le Conseil échevinal s'était engagé en mars 2024 à contacter le Ministère de l'Environnement
et l'Administration des Eaux et Forêts afin d'y mener des études sur les eaux souterraines.*

*Dans ce contexte et sur base de l'article 25 sur la loi communale, je souhaite poser les questions
suivantes :*

- *Pourquoi, comme il a été promis en mars 2024 à la Biergerinitiativ Kordall & Doihl, est-ce que le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité n'a pas été contacté afin d'étudier l'impact potentiel d'une telle construction en partie souterraine, sur la zone alluviale de la Maragole et son possible assèchement ?*
- *De quand datent les derniers contacts du conseil échevinal avec les promoteurs (actionnaires) du projet, à savoir Alleva Frères S.A., Manu Concassage s.à.r.l., Peinture Denis s.à.r.l. et Costantini S.A.?*
- *Combien est-ce que les différentes études de faisabilité, sondages de terrain, bureaux d'études et d'architectes, etc. ont coûté depuis le lancement / annonce du projet dans les années 2000 ?*
- *Quand est-ce que les travaux de construction de l'Hôtel vont commencer ?*



- *Est-ce que le Conseil échevinal va publier le rapport original d'EFCO-FORODIA et le rendre accessible au public ?*
o Si oui, quand et où ?
o Sinon, pourquoi ?

Respectueusement
Paula Couto
Conseillère communale

Ci-dessous les réponses du collège des bourgmestre et échevins :

Des sondages ont effectivement été réalisés en décembre 2024 en divers emplacements, dans le cadre des projets communaux « Parking et centrale énergétique » et « Wellness », actuellement en phase de planification d'avant-projet.

Le budget communal pour l'exercice 2025 prévoit une enveloppe de 43.200 euros destinée à la réalisation d'études géotechniques ainsi qu'à des sondages archéologiques en lien avec ces deux projets.

Concernant les soi-disant promesses mentionnées dans votre première question, nous souhaitons préciser que la position exprimée par les membres du collège échevinal présents lors de l'entrevue avec les représentants des initiatives citoyennes en mars 2024, était que la Commune respecte strictement l'ensemble des obligations procédurales et réglementaires imposées par les autorités compétentes. Nous relevons également que la notion de "*construction en partie souterraine*" mentionnée dans votre courrier demeure imprécise et mériterait d'être clarifiée.

Les derniers contacts avec les investisseurs et locataires du terrain communal remontent à la signature de l'acte de mise à disposition du terrain ainsi qu'à la délivrance du permis de bâtir.

En ce qui concerne le début des travaux de construction de l'hôtel, nous vous invitons à vous adresser directement au maître d'ouvrage.

Enfin, le rapport d'EFCO-FORODIA pourra être consulté sur demande auprès du département technique de la Commune, dès qu'il sera disponible et que les droits d'utilisation y afférents auront été dûment clarifiés.

Veillez agréer, Madame Couto, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le secrétaire,

Mike Braun

Le bourgmestre,

Jean-Marie Halsdorf